

Sentier Muletier de Rive de Gier



Arrivée au Bge du Couzon (P Arnaud Parc du Pilat)



Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 7.7 km

Dénivelé positif : 248 m

Difficulté : Facile

Type : Traversée

Venez parcourir le sentier Muletier en grande partie urbain Où l'on a compté jusqu'à 1700 mules en une journée.

De nombreuses sentes parcouraient les coteaux de la ville autrefois.

Il n'en reste aucune trace aujourd'hui, si ce n'est, que des écrits. Ces petits sentiers escarpés ne permettaient pas aux chars et charrettes de circuler.

C'est pourquoi ils étaient empruntés par des mules ou mulets, chargés de transporter des marchandises de toutes sortes.

Les denrées se trouvaient entassées dans les bûts et notamment le charbon qui était extrait dans les différents puits de la ville.

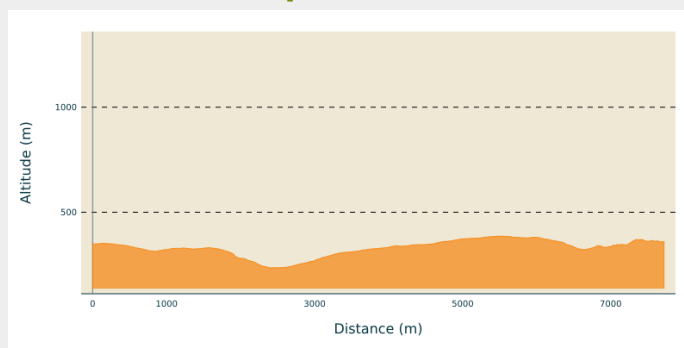
Le charbon était transporté jusqu'à Condrieu et Givors, où il rejoignait le Rhône pour être distribué dans toute la France.

Itinéraire

Départ : Chemin de Montbressieux - St Joseph

Arrivée : Barrage du Couzon - Châteauneuf

Profil altimétrique



Altitude min 236 m Altitude max 386 m

Du rond-point de Montbressieux (Alt 352m) prendre la direction du stade. Puis la première à droite. Dans la descente prendre le chemin à gauche avant la grande route.

Au bout du chemin des mines (Alt 319m), continuer tout droit sur la route. Passer les 2 virages et emprunter l'étroit passage sur votre gauche pour traverser le lotissement.

Rejoindre la rue du Puits St Claude. La remonter sur la droite pour regagner la route principale. Tourner à gauche, descendre sur quelques mètres. Laisser la grande route, en allant tout droit sur le Chemin de Montjoint (Alt 326m). Attention, vous trouverez ensuite sur votre gauche, près d'une borne incendie, la suite du parcours à travers un petit bois. (Passage accidenté possibilité de continuer par la route). A la sortie du bois prendre à droite puis à gauche pour passer sous le tunnel de l'autoroute (Alt 270m). Continuer tout droit sur le petit passage qui longe le mur à droite derrière les bacs. Au bout du chemin tourner à droite. Rejoindre la rue Jean Jaurès, la traverser. Vous dirigez en direction de la place de la Libération (Alt 243m).

Aller au jardin public, monter les escaliers pour regagner la rue Léon Marrel et la remonter sur la gauche. Petite grimpette sur votre droite, par le chemin du Maquis, qui longe l'hôpital Marrel. Suivre ensuite le Chemin de Bene qui longe le cimetière. Vous descendrez ensuite le chemin des Giraudières. Au carrefour en vous retournant vous apercevrez la plaque de la limite de l'octroi. Juste avant la fin de la petite route, monter à droite le chemin du Château d'eau. Prendre à gauche la route principale. Descendre ensuite à gauche par le chemin Richardon. Suivez bien le balisage sur le parcours boisé il vous conduira jusqu'au barrage fin de la balade.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.

Comment venir ?

Transports

Pour en savoir plus sur les itinéraires de transport en commun : <https://www.reseau-stas.fr/>